



Béniguet.

Une histoire de la protection de la nature en Iroise

Pierre YÉSOU

Les potentialités de Béniguet, la plus grande des îles inhabitées de l'archipel de Molène, pour la sauvegarde du patrimoine naturel n'ont pas toujours été reconnues. Depuis le milieu du XX^e siècle, ses propriétaires (actuellement l'Office français de la biodiversité) y multiplient études et actions de conservation.

À environ 5 km du port du Conquet dont la séparent les tumultueux courants du chenal du Four, Béniguet est la première île rencontrée lors de la traversée vers Molène et Ouessant¹. Comme pour l'ensemble de l'archipel, son économie a connu de riches heures marquées par l'agriculture et l'exploitation des algues : la période des paysans-goémoniers, au XIX^e siècle et dans la première moitié du XX^e (Mercier *et al.*, 2020). En 1906, cinq

fermes y employaient une soixantaine de permanents, rejoints à la saison des algues par 40 à 50 goémoniers. Mais, au sortir de la seconde guerre mondiale, les progrès de la mécanisation ont ôté tout intérêt à ces économies insulaires. En 1947 ne restaient que 13 personnes sur Béniguet, et le dernier fermier a quitté l'île au début des années 1950 (Simier, 1976 ; Yésou & d'Escrienne, 2007). Le fermage ne rapportant plus, l'île a été mise en vente.



Pierre Yésou

Les fermes étaient regroupées en hameau là où l'île de Béniguet est la plus étroite.

¹ Les notes sont en fin d'article

Deux modes de rentabilisation semblaient possibles : l'exploitation à grande échelle des milliers de tonnes de galets accumulés sur les deux-tiers de l'île (Chauris, 2020 ; Stéphan *et al.*, 2020), ou celles des lapins très abondants sur Béniguet. La seconde option l'emporte et le 25 juin 1954, en l'étude maître Chanson notaire à Dourant, Seine-et-Oise, le Conseil supérieur de la chasse (CSC)² se porte acquéreur de Béniguet en liquidation de l'héritage de Madame veuve Huon de Penanster, au prix de 4 millions de francs.

Dans un premier temps, une réserve de chasse

Comme cela était d'usage, le CSC confie la gestion de ce territoire à la fédération départementale des chasseurs, qui y place un garde, au moins temporairement : Monnat (1970) signale qu'à la création de la réserve de l'Iroise en 1960, la surveillance des îlots est assurée « *par M. Barbaro qui habite alors Béniguet* », mais « *le garde doit s'en aller après un an, sans grand espoir d'être remplacé* ».

L'île inhabitée attire les convoitises, dont celles de la Marine nationale qui, en 1965, envisage acquérir Béniguet afin d'en faire une cible de tir pour l'entraînement de l'aéronavale. Ce projet, qui s'accompagne d'une zone d'exclusion en mer autour de l'île, provoque une vive réaction des habitants du Conquet, en particulier des marins-pêcheurs et des élus, et aussi une mobilisation d'estivants. Au point de susciter un article dans *Le Monde* (Rosiné, 1965). Après plusieurs mois de manifestations auxquelles s'associent élus et populations de toute la côte des abers, de pétitions, de délégations en préfecture, et jusqu'à la démission du conseil municipal, le projet des militaires est retiré (J.P. Clochon, recherches.historiques-leconquet.over-blog.com). Il s'agissait de la défense du cadre de vie et de travail, pas directement de défense du patrimoine naturel ; cette lutte peut néanmoins être considérée comme le premier mouvement populaire pour la protection de l'environnement dans l'archipel de Molène. À noter que le Centre de recherches sur les migrations des mammifères et oiseaux au Muséum national d'histoire naturel (MNHN) avait adressé une protestation à la mairie du Conquet, en son nom et en celui de la

Station ornithologique d'Ouessant, soulignant « *l'intérêt primordial à ce que l'archipel de Molène/Ouessant conserve la tranquillité nécessaire aux colonies d'oiseaux qui y sont installés* ». Ce courrier (coll. J.P. Clochon), signé « pour le Directeur R.D. Etchécpar », est référencé MHJ/AMC : le rédacteur en était Michel-Hervé Julien, l'un des fondateurs de la SEPNEB et de l'ornithologie moderne en France.

La protection de Béniguet se consolide en mars 1969, quand le CSC signe une convention avec M. Samuel Pengam, domicilié à Lilia en Plouguerneau, au sujet du ramassage des algues sur les grèves de l'île : M. Pengam « *s'engage formellement à protéger toute la faune de l'île, y compris celle qui viendrait à y séjourner occasionnellement. Pour éviter la destruction de faune par des étrangers, la Fédération des Chasseurs du Finistère demandera l'agrément de M. Pengam et le fera asseoir en qualité de garde particulier* », en échange de quoi il est autorisé à occuper les locaux sur l'île. Cette installation est relatée dans la presse locale comme une mesure de protection de la faune contre une chasse abusive (Cueff, 1969). À la présence d'un garde s'ajouteront quelques actions visant à favoriser le séjour des oiseaux migrateurs, dont la plantation d'un bosquet de saules sur une île quasiment dépourvue d'arbres. Samuel Pengam séjournera ponctuellement sur Béniguet jusqu'au début des années 1980. Il relatera cette expérience dans un long article publié par *Le Télégramme* du 25 novembre 1982, intitulé « *Paradis des lapins et des faisans, l'île de Béniguet est interdite aux Robinsons* ».

Pendant cette décennie, la gestion de l'île a évolué. La fédération des chasseurs du Finistère s'y oriente vers une production plus intensive de gibier, destiné à être lâché sur des terrains de chasse du continent : des lapins bien sûr, capturés par milliers (Letty *et al.*, 2007), mais aussi des faisans qui y sont élevés en pleine nature. Pour favoriser cet élevage, une agriculture mécanisée est pratiquée pendant quelques années sur une partie de l'île : « *la Fédération des chasseurs du Finistère [...] a défriché 20 hectares pour les semer en maïs* » (*Le Monde* du 1^{er} novembre 1978). Ce sont sans doute les seuls labours profonds et amendements à forte dose qu'auront connus les îles de l'archipel de Molène.



Louis Gestin

Manifestation d'un millier de personnes à Brest en 1965 contre le projet de la Marine nationale (coll. J.P. Clochon).

De son côté l'ONC, qui en 1972 a hérité des biens du CSC et donc de Béniguet, s'intéresse peu à l'île. Jusqu'à ce que le responsable régional de cet établissement public reçoive un courrier de la direction des antiquités de Bretagne : cette dernière avait été informée de ce que les labours réalisés sur Béniguet ont porté atteinte à des vestiges archéologiques (J.-L. Tesson, ancien conseiller cynégétique régional ONC, comm. pers.). Dans le même temps, la fédération des chasseurs s'interroge sur l'intérêt de poursuivre ses investissements sur l'île : servent-ils vraiment les cynégètes finistériens, ou surtout quelques membres du conseil d'administration ? Le débat conduit à un changement à la tête de la fédération, et les nouveaux dirigeants proposent à l'ONC de reprendre la main sur l'île, ce qui est acté en 1986.

Puis une base logistique pour agents verbalisateurs

Si les dernières années d'élevage de gibier ont marqué négativement certaines parcelles de l'île, la fédération des chasseurs y avait maintenu la plupart des bâtiments hors d'eau : granges, atelier, et même une maison d'habitation

au confort rudimentaire mais satisfaisant aux normes de l'époque. Ces bâtiments ont permis une présence immédiate de l'ONC sur Béniguet : dès 1986, l'île sert de base logistique à une « brigade mobile d'intervention » (BMI), groupement de policiers de la nature doté de moyens nautiques, prenant ses consignes directement de la direction de l'établissement. Ces agents séjournent sur l'île 10 à 25 jours par an. Informés de ce que la chasse se pratiquait de nuit sur Trie-len, ce qui à l'époque était illégal, ils organisent une opération pour, pistolet à la ceinture, surprendre nuitamment les chasseurs : cet épisode sera peu apprécié des Molénais, et vaudra durablement aux agents armés de l'ONC le sobriquet de *cow-boys de Béniguet*. Mais leur autorité sera respectée, et quelques années plus tard le chef de la BMI rendra bien service au gestionnaire de la réserve naturelle d'Iroise et aux chasseurs molénais, en organisant la conciliation afin que la chasse puisse se pratiquer, sous des conditions bien définies, sur certains îlots de la réserve : l'arrêté ministériel de création de la réserve naturelle avait omis de régler ce point.

Une relation de sympathie s'était alors établie avec Jean-Yves Le Gall, salarié de la SEPNB comme garde-technicien de la réserve naturelle nationale d'Iroise



Jean-Yves Le Gall, premier garde-technicien de la réserve naturelle d'Iroise, ici en 1996.

(RNNI) de 1993 à 2000. Les agents de l'ONC, professionnels de la chose, le conseillaient pour ses missions de police et d'application du droit de l'environnement. Jean-Yves, marin molénaï, initiait l'équipe de Béniguet à l'art de la navigation dans un archipel aux courants et écueils réputés, et veillait sur l'île qu'il visitait après chaque tempête d'hiver pour s'assurer de l'absence de dégât aux bâtiments.

La réserve de biosphère d'Iroise et Béniguet

Un regard scientifique se porte sur Béniguet en 1986, lorsque Frédéric Bioret obtient l'appui de l'ONC pour établir la cartographie phytosociologique de la flore de l'île. En 1988, l'ONC apporte une contribution au recensement national des oiseaux marins en dénombrant, entre autres, Béniguet. Ces informations botaniques et ornithologiques seront

misées en commun (Bioret *et al.*, 1989), prémices à bien d'autres collaborations.

À la même période, un autre regard scientifique englobe tout l'archipel de Molène : un rapport (Cuillandre, 1988) est rédigé comme support à la candidature de l'archipel et de l'île d'Ouessant au label « réserve de la biosphère » attribué par l'Unesco. Curieusement, ce travail minimisait fortement l'intérêt patrimonial de Béniguet, alors que les informations sur le patrimoine naturel et culturel de l'île ne manquaient pas : entre autres celles fournies par le numéro 110 que la revue *Penn ar Bed* avait consacré en 1982 à l'archipel de Molène. Il en résultera un classement de Béniguet en « zone périphérique » de la réserve de biosphère d'Iroise, alors qu'un classement en « zone centrale » aurait été justifié³.

La réunion de mise en place du comité de gestion de la réserve de biosphère d'Iroise, le 16 janvier 1989, voit s'exprimer le souhait que soit étudiée « la possibilité de mise en réserve naturelle des îlots (zone centrale de protection) ce qui ne ferait qu'officialiser une situation déjà existante ». La référence à la zone centrale souligne que, dans l'esprit des initiateurs du projet, Béniguet en est exclu. Ce sera effectivement le cas, le dossier de préfiguration de la réserve naturelle préparé par la Direction départementale de l'équipement se satisfaisant



Coll. part.

Espèces emblématiques de l'archipel de Molène (crayon, transferts, encre de Chine, Ø 20 cm). Cette œuvre de Jacques Hamon illustrait la couverture du rapport pour l'obtention du label de réserve de biosphère.

de reprendre les données du rapport Cuillandre. En sa page 35 (introduction à l'analyse des incidences socio-économiques), ce dossier indique d'ailleurs clairement que l'objectif est de renforcer le statut de protection des îlots déjà intégrés au réseau des réserves de la SEPNB.

Contact est alors pris avec la Direction régionale à l'architecture et à l'environnement (DRAE, ancêtre des actuelles DREAL, Directions régionales à l'environnement, à l'architecture et au logement). D'un entretien le 7 décembre 1990 avec Noël Jéquel, responsable des dossiers espaces protégés et parlant au nom de Patrick Singelin, directeur de cette représentation régionale du ministère de l'environnement, il ressort que l'administration centrale apprécie peu que l'intérêt d'un espace propriété d'un établissement public ait été ainsi minimisé, et invite l'ONC à s'investir dans une gestion de Béniguet qui permette, lorsque le contexte s'y prêtera, d'inclure l'île dans la réserve naturelle (cette position de l'administration ne fléchira pas, elle sera soutenue par Michel Bâcle, adjoint puis successeur de Patrick Singelin). Dès le 18 février 1991, Henri Jaffeux, alors adjoint au chef du service technique de l'ONC (après avoir été adjoint au directeur de protection de la nature au ministère de l'environnement ; il préside au-

jourd'hui l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement), signale, dans une note interne faisant référence à une communication avec le ministère, que « *le classement en réserve naturelle de Béniguet est probablement une nécessité* ».

Cela étant, l'ONC doit faire contre mauvaise fortune, bon cœur, et œuvrer pour la reconnaissance de la valeur patrimoniale de l'île. En 1991 un directeur de la réserve de Béniguet est nommé (le signataire de ces lignes), chargé du développement d'un programme scientifique et de conservation. Dans le même temps, la direction de l'ONC convie le nouveau chef de la BMI, Louis Gérard Martin d'Escricenne, à apporter tout son soutien à une gestion patrimoniale exemplaire de Béniguet dont il est responsable quant au bâti et à la logistique : « *il y a l'attente et le souhait que l'Office national de la chasse s'investisse dans les travaux d'étude et de protection du patrimoine naturel dans ce secteur* », poursuivait H. Jaffeux dans sa note. Contact est pris avec l'administration préfectorale pour doter l'île d'un statut de conservation efficace : en l'occurrence celui de « réserve de chasse et de faune sauvage » qui, pour la sauvegarde du gibier (en droit, ce terme recouvre la majorité des mammifères et oiseaux sauvages, fussent-ils protégés), permet



Pierre Yésou

L'entretien du bâti s'est accompagné d'une amélioration des conditions de vie : penty reconstruit en bout de longère pour abriter un bloc sanitaire ; installation d'une centrale électrique solaire dès 1996, faisant de Béniguet un précurseur en situation insulaire.

de limiter les activités humaines afin de favoriser la quiétude de l'avifaune et la protection de ses habitats. Ainsi, l'arrêté préfectoral du 10 novembre 1993 limite très fortement l'accès public à l'île.

Dans le même temps, l'équipe gestionnaire de Béniguet participe aux rencontres scientifiques organisées par la réserve de biosphère, le plus souvent à l'Université de Bretagne occidentale (UBO). Lors de la réunion du groupe de réflexion « Systèmes côtiers et insulaire » du MAB-France, en février 1994 à Ouessant, la gestion de Béniguet est mise en question (*La Lettre de la Biosphère* n° 7, pp. 5-8), sur un sujet qui fait écho aux querelles protecteurs-chasseurs des années 1980 : sur un espace naturel protégé, comment justifier la présence d'une très importante population de lapins dont on sait qu'elle n'est pas sans impact sur la végétation ? La réponse souligne que la situation ne saurait être caricaturée en « avec ou sans lapin ». Le lapin, introduit de longue date, agit comme un architecte de l'environnement qui, par son action de broutage, permet le maintien de belles surfaces de végétation rase, ouverture du milieu favorable à diverses espèces : en particulier, sans cet habitat ouvert Béniguet n'accueillerait pas une telle population de traquets motteux *Oenanthe oenanthe*, parmi les toutes dernières du littoral atlantique. La réponse semble convaincre, mais faudrait-il approfondir la réflexion ? Pour en débattre, le regretté Michel Pascal, spécialiste des mammifères à problème à l'INRA, invite Jean-Louis Chapuis du MNHN (spécialiste du lapin, espèce à laquelle il a consacré son travail de thèse au cap Fréhel, Côtes d'Armor), Stéphane

Marchandeau (spécialiste du lapin à l'ONC), Frédéric Bioret (spécialiste de la végétation des îles, maître de conférence à l'UBO) et les gestionnaires de Béniguet. De l'échange ressort la confirmation que le lapin a sa place sur l'île. Autre acquis : cette réunion fait ressortir l'utilité de doter la réserve de Béniguet d'un conseil scientifique, aussitôt mis en place.

Des collaborations scientifiques variées

Les rencontres favorisées par les réunions scientifiques de la réserve de biosphère ont orienté nombre des travaux menés sur Béniguet, ou auxquels Béniguet a été associée.

Une rencontre déterminante a été celle de Michel Pascal (Bernard, 2013), initiateur du programme « Rongeurs et milieux insulaires » portant sur l'étude des populations de micromammifères (inventaire, caractérisation des populations insulaires, biologie) et la recherche méthodologique appliquée à l'éradication de mammifères introduits ayant un impact négatif avéré. Après un test des méthodes d'inventaire réalisé sur Béniguet (Pascal *et al.*, 1994), l'équipe d'agents de la BMI formés par Michel Pascal a été une cheville ouvrière essentielle pour la mise en œuvre de programmes d'éradication réalisés dans le cadre d'une recherche-action étendue aux domaines atlantique, méditerranéen et antillais (Pascal, 2007 ; Lorvelec *et al.*, 2009 ; Yésou *et al.*, 2013). Par ailleurs,



Impact des lapins sur la végétation. À gauche, enclos expérimental sur le plateau sud de Béniguet : si des plantes dépassent 50 cm à l'abri du grillage, les lapins maintiennent la végétation rase tout autour. À droite, efficacité d'un grillage posé pour protéger des lapins les rares plants de chou marin poussant sur l'île... mais une tempête a finalement eu raison de ces choux, les étouffant sous un amoncellement de galets.



Pierre Yésou

Musaraigne des jardins, Béniguet.

une attention particulière a été portée à la forme atlantique de la musaraigne des jardins *Crocodylus suaveolens*, de forte valeur patrimoniale et pour laquelle Béniguet est le principal site d'étude (Pascal *et al.*, 2009).

Autre implication forte de l'équipe de Béniguet, les mammifères marins. L'accueil sur l'île d'un étudiant chargé d'élaborer un protocole d'étude du rythme d'activité des phoques gris *Halichoerus gryphus* (Roger, 1994) a initié une riche série de collaborations avec Vincent Ridoux, alors en poste à Océanopolis puis professeur à l'Université de La Rochelle, et ses étudiants. S'ensuit une première publication dans les pages de *Penn ar Bed* (Ridoux *et al.*, 1996), et presque toutes les campagnes de marquage de phoques en Iroise (suivi télémétrique : Argos, GPS/GSM) ont bénéficié des commodités de Béniguet comme base logistique ainsi que de l'appui de la BMI (Vincent *et al.*, 2007 et 2016).

Plus éloignée du patrimoine naturel contemporain (quoique : des espèces consommées il y a 4 000 ans le sont toujours maintenant), la recherche archéologique est également un terrain de collaboration privilégié. Comme d'autres îles de l'Iroise, et plus que certaines du fait de sa taille et de sa relativement faible occupation humaine aux temps historiques, Béniguet est un réservoir – et une

réserve au sens de patrimoine préservé pour les générations futures – de vestiges archéologiques. Ceux observables au cœur de l'île n'y sont étudiés qu'en surface, dans une volonté de préservation. Mais ceux mis à jour par l'érosion du trait de côte doivent être documentés au plus vite : le recul des dunes et l'éboulement des falaises détruisent à jamais ces vestiges. La rencontre avec Yvan Pailler, responsable de fouilles sur Molène (Pailler *et al.*, 2020), aura été, après celles de Michel Pascal et Vincent Ridoux, déterminante pour les orientations de conservation du patrimoine béniguétois. Une synthèse approfondie



Pierre Yésou

Enregistré par les archéologues sous le code Béniguet-3, ce gigantesque amas coquillier date du Paléolithique moyen au Néolithique. Il s'éboule fréquemment du fait de l'érosion marine.

des découvertes archéologiques réalisées sur l'île a été rédigée par Dréano *et al.* (2007 ; voir aussi Kergoulay, 2013).

Béniguet est réputée pour la nidification des oiseaux de mer et de rivage (Yésou, 2011). Elle a hébergé une des principales colonies pluri-spécifiques de goélands de l'Hexagone, la plus importante pour le goéland brun *Larus fuscus* (Cadiou & Yésou, 2006a et b), avant que ces espèces ne déclinent, encore plus fortement sur les îles que sur le littoral (Cadiou *et al.*, 2019). Elle a également longtemps accueilli les plus importantes colonies de sternes de l'Iroise, permettant les premières études françaises sur la biologie de reproduction de la sterne pierregarin *Sterna hirundo* et de la sterne naine *Sternula albifrons* dans un environnement marin (Yésou *et al.*, 2002 et 2005). Première approche française de la biologie de la reproduction, également, pour l'huîtrier pie *Haematopus ostralegus* (Yésou *et al.*, 1995 et 2001), limicole qui trouve à Béniguet une densité peu commune avec quelque 50 couples sur 60 ha. Quant au grand gravelot *Charadrius hiaticula*, dont la première preuve de reproduction en France avait été obtenue sur Béniguet au début des années 1950, l'importance de l'île – et plus largement de l'archipel de Molène – à l'échelle nationale a été précisée

dans une publication cosignée de tous les acteurs de la connaissance et de la conservation du patrimoine naturel de l'archipel (Yésou *et al.*, 2015).

De manière générale, les travaux scientifiques conduits sur Béniguet l'ont été en réseaux. Les gestionnaires de la réserve ont eu à cœur de s'associer aux spécialistes de la discipline concernée (avec une priorité aux équipes régionales) ou à des équipes travaillant sur la même thématique, et de diffuser les résultats des études entreprises. En suivant une logique gagnant-gagnant : le gestionnaire de l'espace protégé met un terrain et des moyens logistiques à la disposition de scientifiques, qui en retour fournissent de l'information utile pour la gestion du site et pour l'information d'un public intéressé (d'Escricenne *et al.*, 2005). Ceci implique l'accueil d'étudiants qui participent aux travaux de terrain. Ainsi, les études et recherches conduites à Béniguet ont permis la réalisation d'une vingtaine de rapports de stage de BTS « gestion et protection de la nature », d'une dizaine de rapports de stage de niveau maîtrise, d'un diplôme d'État en architecture (Jadot, 1999) et de cinq thèses de doctorat réalisées *pro parte* sur l'île (Charlier-Kerbiguet, 2004 ; Grès, 2001 ; Michel, 2001 ; Pisanu, 1999 ; Vincent, 2001), sans compter celles ayant



Al labous mor yaouank (pointe sèche 10 x 15, 1998). « Le jeune oiseau de mer ». D'après un jeune goéland argenté sur l'île de Bannec : Mickel Chaussepied n'a jamais visité Béniguet. (Mikel Chaussepied)



Pierre Yésou

Première pose de bague sur un huître pie à Béniguet, par les agents de l'ONC dans le cadre d'un programme expérimental validé par le Muséum national d'histoire naturelle, 1995.

utilisé minoritairement du matériel provenant de Béniguet (p. ex. Barlow *et al.*, 2011). Ces travaux auront permis l'identification d'une espèce d'invertébré nouvelle pour la France (le mallophage *Eidmanniella pellucida* : Pisanu & Nisser, 2016) et participé à la description d'un protozoaire nouveau pour la science (la coccidie *Eimeria roobroucki* : Grés *et al.*, 2002).

Vers un parc (national) marin

L'idée de créer un parc national en Iroise aurait d'abord été formulée le 15 juin 1990 par Jacques Lecomte, président du Conseil national de protection de la nature, quand Brice Lalonde, alors ministre de l'environnement, présentait son « plan national pour l'environnement » (Zappi, 1998). Il se dit aussi que le souhait d'un tel parc avait été exprimé dès l'année précédente par Jean-Yves Cozan, conseiller général du Finistère, dans le contexte de la réserve de biosphère d'Iroise. Toujours est-il que Jean-Yves Cozan tenait fermement à ce projet, pourvu qu'il suive les contours de sa circonscription électorale, soit Molène et Ouessant. En tant que président du parc

naturel régional d'Armorique, il mandata le conseil scientifique de la réserve de biosphère d'Iroise pour produire un dossier technique en ce sens. Mais ce conseil ne suivit pas le souhait du patron, et développa une argumentation prônant une enveloppe géographique plus large. Son courageux président, Christian Hily, ramassa une volée de bois vert et les travaux du conseil scientifique ne furent plus financés...

Simultanément, l'État prit la main en nommant un chargé de mission, le commissaire de la marine Benoît Le Goaziou. Une de ses toutes premières prises de contact fut avec l'équipe de Béniguet : quoi de plus simple que d'échanger entre agents du service public. L'ONC aidera le chargé de mission à mobiliser les partenaires scientifiques (p. ex., à propos d'une réunion entre le chargé de mission, Jacques Lecomte et Frédéric Biorêt : Yésou, 1997) et sera associé à nombre de travaux préparatoires au parc (groupes de travail « protéger », « étudier », « aborder les îlots », « circuler en mer », « faire des travaux », « faire des fouilles », « respect de la réglementation »), de même qu'aux réflexions du groupe de travail scientifique puis à celles des groupes de travail « conservation » et « porter à connaissance ». Saluons au passage l'investissement

des scientifiques pour produire un état des connaissances publié de belle manière par les services de l'État (Collectif, 2005).

Les chargé(e)s de mission se succéderont, le projet de parc *national* sera abandonné en cours de route (comme disait un vice-amiral, chargé de mission éphémère, « *pour nous marins, les îles sont des obstacles en mer* », quand le projet ne faisait pas l'unanimité sur les îles), et le parc naturel marin d'Iroise (PNMI) sera créé en 2007. En tant que propriétaire de Béniguet, l'ONCFS disposa d'un siège au conseil de gestion du PNMI. Les collaborations entre le parc et l'équipe ONCFS de Béniguet seront fertiles, facilitées par l'appartenance de nombreux agents à la même catégorie de la fonction publique (agents techniques et techniciens de l'environnement) ; plusieurs agents de l'ONCFS investis dans la gestion de Béniguet choisiront d'ailleurs de rejoindre l'équipe du parc marin.

Vers le classement en réserve naturelle nationale

D'emblée, la volonté de l'ONC a été de gérer Béniguet « à la manière d'une réserve naturelle », à défaut d'en avoir le statut. Dans les années 1990, cette gestion faisait l'objet d'une programmation annuelle. La rédaction du premier plan de gestion pluriannuel sera initiée en 1998 à l'incitation de Frédéric Bioret, membre du conseil scientifique de la réserve, qui, au sein de Réserves naturelles de France, participait alors à la préparation du premier guide de rédaction du plan de gestion des espaces protégés. Quel qu'en ait été le support formel, la gestion de Béniguet n'a cessé d'être axée sur l'amélioration de la connaissance du patrimoine naturel, et sa préservation. Cette mission comprenait un gardiennage au plus fort de la saison de reproduction des oiseaux de mer et de rivage : des agents en uniforme, se relayant sur l'île durant près de trois mois (présence quotidienne entre mai et août jusqu'au début des années 2010), pour aller au contact des plaisanciers débarqués sur les plages et grèves de l'île, les informer des limites d'accès à la partie terrestre et les sensibiliser à la fragilité de certaines espèces. L'information et la sensibilisation allant jusqu'à

l'organisation de visites guidées (p. ex. *Le Télégramme* des 5 et 8 juin et 13 juillet 1995, *Ouest-France* du 28 août 1995). Ces mêmes agents participant au suivi du patrimoine naturel, assurant l'entretien du patrimoine bâti, de l'outillage et des moyens nautiques, ainsi que la logistique pour les scientifiques, étudiants, et autres visiteurs accueillis sur le site⁴ : quoi qu'on ait pu entendre, ils n'étaient pas en vacances sur l'île, même par beau temps !



Chaque printemps, une clôture est posée autour des colonies de sternes. Des panneaux placés en avant de cet enclos informent les visiteurs.

Une routine efficace s'était mise en place. Mais le contexte s'est compliqué au début du XXI^e siècle. La transformation de l'ONC en ONCFS, en 2000, avait été voulue par Dominique Voynet, ministre de l'environnement, pour conduire les chasseurs à mieux dialoguer avec d'autres acteurs, usagers de la nature, scientifiques, ou protecteurs de la faune sauvage. Ce nouvel établissement n'eut guère le temps de trouver ses marques quand, en 2005, le Président Sarkozy, nouvellement élu, en modifie les missions et le conseil d'administration, où il donne la majorité absolue aux chasseurs. S'ouvre également une période de restrictions budgétaires et de suppressions de postes dans la fonction publique. Assez rapidement, les espaces protégés paraissent ne plus être qu'une variable d'ajustement pour l'établissement, il est demandé de réduire le budget de Béniguet, particulièrement le temps de personnel alloué à la réserve, il devient plus difficile de développer des collaborations scientifiques, finalement les agents de la BMI sont réorientés vers

d'autres missions, remplacés à partir de 2010 par le service départemental du Finistère de l'ONCFS, sans grande transmission d'expérience, et ce service devra à son tour réduire progressivement son implication sur l'île.

Envisageant que l'évolution en cours pourrait conduire l'établissement public à se désengager de Béniguet, la déléguée régionale de l'ONCFS, Dominique Aribert, s'adresse à la Direction régionale de l'environnement (DIREN, représentation régionale du ministère de l'environnement, succédant à la DRAE) pour demander la prise en considération du classement de Béniguet en réserve naturelle (courrier du 17 décembre 2007). Cette demande, complétée par l'envoi de documents en mars 2008, est bien perçue par la DIREN, ainsi que par le PNMI nouvellement créé. Indépendamment, l'idée d'une extension de la RNNI est ensuite validée, en 2010, par un groupe régional d'expertise mis en place par la DIREN dans le cadre de la préparation de la SCAP, stratégie de création d'aires protégées voulue par la loi « Grenelle 1 » de 2009. Le classement de Béniguet en réserve naturelle est bien sur les rails, et tout semble pouvoir aller vite, si bien que le plan de gestion qui prend fin en 2010 n'est pas renouvelé (il est simplement prorogé : « le prochain plan de gestion sera celui de la réserve naturelle » se disait-on). De même, le conseil scientifique, diminué par le désengagement d'un membre, la mutation géographique d'un autre, le décès d'un troisième, n'est pas reconstitué (« le prochain CS sera celui de la réserve naturelle ! »). Mais il semble qu'en France la création d'une réserve naturelle nationale soit un processus condamné à la lenteur : initié en 2008, le dossier a – enfin – été soumis à enquête publique durant l'été 2020. Peut-être la réserve naturelle nationale d'Iroise sera-t-elle officialisée dans ses nouvelles limites (tous les îlots inhabités de l'archipel ainsi qu'une partie de leur estran, à l'exception de Quéménès et d'un de ses lédenez, et du grand lédenez de Molène) en 2021 ?

Entre temps, la réserve de biosphère a été agrandie et renommée « réserve de biosphère des îles et mer d'Iroise » en 2012 ; sa zone centrale, largement étendue, inclut maintenant Béniguet. En 2017, l'administration préfectorale a transféré la gestion de la RNNI de Bretagne Vivante – SEPNB au PNMI, l'asso-

ciation restant fortement associée au volet scientifique de la réserve naturelle. Au 1^{er} janvier 2020, l'Office français de la biodiversité (OFB) a été créé : l'ONCFS et le PNMI sont réunis dans un même établissement public, ce qui ne pourra que faciliter la transmission de gestion quand le parc marin, gestionnaire prévisible de la nouvelle réserve naturelle, aura à veiller sur Béniguet. Cela aura nécessité du temps et bien des investissements humains, mais l'essentiel est que, 30 ans après qu'Henri Jaffeux ait exprimé l'idée de réserve naturelle pour Béniguet, la préservation de l'île et de son riche patrimoine naturel et culturel soit assurée. ■

Notes

1. Cette situation géographique conduit certains étymologistes à traduire Béniguet par « île de la coupure », et non par le traditionnel « île bénie » (J.Y. Monnat in Yésou *et al.*, 1993). À noter que dans les Côtes d'Armor une autre Béniguet (ou Biniguet), au passé religieux certes bien circonstancié, est séparée de l'île de Bréhat par de forts courants. Surtout, le parallèle est marqué au sortir de la presqu'île de Quiberon, Morbihan, où en route vers l'archipel d'Houat et Hoedic se rencontrent le Four puis la chaussée du Béniguet : là aussi un passage accidenté, un fort courant, font la coupure entre le continent et les îles. On connaît par ailleurs la propension des lexicographes français, et de bien des Bretons eux-mêmes, à christianiser les toponymes bretons : ainsi dans l'archipel de Molène, « l'île aux Chrétiens », toponyme officiel de l'IGN, est un rendu phonétique de Enez ar C'hristien ; une traduction moins approximative aurait fait pendant aux Blancs Sablons conquétos.

2. Créé par la loi en 1941, le Conseil supérieur de la chasse avait un rôle consultatif auprès du ministre pour l'examen des textes relatifs à la chasse, et supervisait l'action des fédérations départementales des chasseurs. Le CSC menait également une politique d'espaces protégés. Dans l'Ouest, au-delà de Béniguet, cet organisme s'est en particulier investi aux Sept-Îles, Côtes-d'Armor, et à Chanteloup, en Vendée.

Aux Sept-Îles, le premier acte de protection, fondateur en droit français de l'environnement, est un arrêté préfectoral de 1912 limité à la seule île de Rouzic où il interdisait le tir des oiseaux marins. En 1930, la LPO affirme l'archipel auprès du ministère des armées pour en faire une réserve associative. Cet accord d'un service de l'État ne garantit cependant

pas l'avenir : la responsabilité des îlots passe au ministère de l'équipement, qui à la fin des années 1950, période glorieuse des routes en corniche et de la bétonisation du littoral, s'apprête à céder une partie de l'archipel à un promoteur immobilier. Le CSC, en bonnes relations avec la LPO, intervient pour obtenir, en 1961, l'affectation « à titre définitif » de l'archipel (à l'exception de l'île aux Moines qui héberge le phare et de ce fait reste gérée par l'Équipement). Le CSC instruit ensuite le classement en réserve de chasse, et l'archipel bénéficie enfin d'un premier statut de protection un tant soit peu solide. Suite logique, l'ONC, héritier du CSC, sera associé à la LPO lors de la création de la réserve naturelle en 1976. Mais l'affectation « à titre définitif » est sans valeur en droit français, et l'archipel sera ultérieurement affecté au Conservatoire du Littoral.

À Chanteloup, dans les marais d'Olonne, le docteur Ricoulleau, chasseur et naturaliste vendéen, repère à la fin des années 1950 la nidification de l'avocette *Recurvirostra avosetta* sur des marais salants dont l'exploitation a récemment cessé : il s'agit des premiers couples de cette espèce méditerranéenne sur le littoral atlantique français. Il en avertit le Muséum de Paris, lui demande la mise en défens du site. Le Muséum n'a pas les moyens d'acquérir des terrains et suggère au docteur Ricoulleau de contacter le CSC, qui en 1961 achète Chanteloup, puis classe ce marais en réserve de chasse. De là, les avocettes essaïmeront par centaines de couples sur tout le littoral Manche-Atlantique. Cette réserve sera, dans les années 1980, la tête de pont de l'installation d'une autre espèce sur la façade atlantique (la mouette mélanocéphale *Ichthyophaga melanocephalus*), et participe à la conservation de nombreux autres oiseaux d'eau.

En 1972, la plupart des missions du CSC furent transférées à l'Office national de la chasse (ONC), devenu Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) en 2000. Intégré à l'Office français de la biodiversité (OFB) en 2020, l'ONCFS a transmis à cet organisme la responsabilité de la gestion de quelque 53 000 ha d'espaces protégés.

3. Que Béniguet ait été laissée dans l'ombre pour souligner l'intérêt d'autres îlots tient sans doute au contexte « politique » de l'époque. En 1976, le conseil général du Finistère charge la SEPNB de veiller à la sauvegarde de la flore et de la faune sur les îles de Bannec, Balanec et Trielen, récemment acquises par le département. Mais dès 1981 il lui retire cette gestion, pour la confier à la fédération départementale des chasseurs. L'association alerte la presse, et le 8 octobre 1981 *Le Monde* rapporte que « La SEPNB craint que la fédération des chasseurs n'élève dans ces îles du gibier comme elle l'a fait [sur] l'île Beniguet [...]. La fédération du Finistère l'utilise depuis 1978, en effet,

comme réserve de gibier. Elle l'a défrichée et sème régulièrement des céréales (maïs, blé, orge) pour la nourriture des lapins et des faisans qu'elle a introduits pour repeupler les chasses du continent. "Il y a incompatibilité entre la survie des oiseaux marins et la gestion du gibier", estime la S.E.P.N.B., qui interroge : "Les réserves naturelles servent-elles à assurer l'avenir des espèces protégées ou à élever du gibier ?" ». Une gestion tripartite, département-chasseurs-association de protection de la nature, sera mise en place dès 1982, mais la tension entre la SEPNB et la fédération des chasseurs mettra longtemps à se résorber. La tension est d'ailleurs plus générale : lorsqu'à la fin des années 1980 la DRAE contacte la fédération pour l'élaboration du dossier de classement en réserve, la réponse qu'elle reçoit ne l'incite pas à impliquer plus avant les chasseurs finistériens (entretien avec N. Jéquel, décembre 1990). Dans l'entre temps, personne n'avait pensé prendre langue avec l'ONC, propriétaire et, à partir de 1986, seul ayant-droit sur Béniguet...

4. À titre d'exemple, il faut une équipe de 10-12 personnes, mixant agents publics et partenaires scientifiques, pour assurer des missions comme le dénombrement des colonies de goélands ou la capture et le marquage de phoques. Par ailleurs, l'île a accueilli de nombreux stages de formation nautique internes à l'ONCFS : généralement 8-10 personnes interférant, pas toujours aisément, avec la vie de la réserve pour l'occupation des locaux et la logistique. Sans oublier le rôle diplomatique que peut jouer un espace protégé : à l'invitation de la direction de l'ONC / ONCFS, y ont séjourné entre autres une directrice de la nature et des paysages, au moins trois conseillers de ministres de l'environnement, un commissaire européen venu en famille s'y ressourcer, plusieurs journalistes de la presse nationale...

D'initiative locale ont été des accueils à consonance plus culturelle. Quelques exemples : le journaliste scientifique Christophe Courteau a réalisé sur Béniguet nombre d'images pour ses livres *Marées, la vie secrète du littoral* (Glénat, 2001) et *Un photographe en mer d'Iroise* (Ouest-France, 2005). Le peintre Matthieu Dorval et l'auteure Chloé Batisso ont séjourné sur l'île au cours de leur projet artistique *Land's End, Ireland, Cornwall, Bretagne, Galicia* (2006-2008). Le géographe brestois Louis Brigand, spécialiste des îles, a vécu un mois seul sur Béniguet, en 2008, s'isolant pour écrire ses mémoires (*Besoin d'îles*, Stock, 2009). Et le record de fréquentation de la réserve de Béniguet a eu lieu durant l'été 2000, quand Serge Lalou y dirigea son film (*Entre nous*), avec Benoît Putzulu, huis-clos tourné en deux semaines au rez-de-chaussée du bâtiment d'habitation de la réserve. L'équipe du film débarquait

chaque matin et des scientifiques étaient présents simultanément sur l'île : pas moins d'une cinquantaine de personnes à Béniguet, défi efficacement relevé par les logisticiens !

Bibliographie

BARLOW E.J., DAUNT F., WANLESS S., ALVAREZ D., REID J.M. & CAVERS S. 2011 – Weak large-scale population genetic structure in a philopatric seabird, the European Shag *Phalacrocorax aristotelis*. *Ibis*, 153, pp. 768–778.

BERNARD F. 2013 – Michel Pascal et la réserve de Béniguet. Pp. 4-5 in P. Yésou et Y. Jaouen (coord.), *Réserve de Béniguet. Rapport d'activités scientifiques et techniques pour l'année 2012*. ONCFS, Nantes et Quimper, 34 p. http://www.oncfs.gouv.fr/IMG/pdf/Reserve_de_Beniguet_CR_scientifique_et_technique_2012.pdf

BIORET F., GODEAU M. & YÉSOU P. 1989 – Contribution à l'étude de la flore, de la végétation et de l'avifaune marine de l'île de Béniguet (Archipel de Molène – Finistère) : description préliminaire. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, n.s., 20, pp. 33-50.

CADIOU B. & YÉSOU P. 2006a – Évolution des populations de Goélands bruns, argentés et marins, *Larus fuscus*, *L. argentatus* et *L. marinus* dans l'archipel de Molène (Bretagne, France) : bilan de 50 ans de suivi des colonies. *Revue d'Écologie (Terre & Vie)*, 61, pp. 159-173.

CADIOU B. & YÉSOU P. 2006b – Un demi-siècle d'histoire des colonies de Goélands de l'archipel de Molène (France). *Bull. Soc. Sc.*

Nat. Ouest de la France, n.s., 28, pp. 185-203.

CADIOU B., YÉSOU P., FORTIN M., MAHÉO H., DERIAN G., PROVOST P. & QUÉRÉ P. 2019 – Îles ou villes : quel est l'habitat optimal pour la reproduction des goélands en Bretagne ? *Ornithos*, 26, pp. 120-129.

CHARLIER-KERBIGUET M. 2004 – *Vague d'experts en mer d'Iroise. Logiques d'acteurs, communauté de métier, mobilisation et production scientifiques des acteurs de l'environnement*. Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, 342 p., annexes.

CHAURIS L. 2020 – Pierres de construction dans l'archipel de Molène. *Penn ar Bed*, 238-239, pp. 37-46.

COLLECTIF (coordination P. Singelin *et al.*). 2005 – *Patrimoine naturel en Iroise. Patrimoine culturel en Iroise. Activités humaines en Iroise*. Brest, Mission pour le parc marin d'Iroise, trois livrets sous coffret, 51 p., 67 p. et 79 p.

CUEFF F. 1969 – Au large du Conquet, l'île de Béniguet ouverte aux pêcheurs mais interdite aux chasseurs est la terre des menhirs et des dolmens. *Le Télégramme de Brest*, 11 septembre 1969, p. 8.

CUILLANDRE J.-P. 1988 – *Réserve de la Biosphère d'Iroise*. Parc Naturel Régional d'Armorique et S.E.P.N.B., 202 p.

DRÉANO Y., GIOVANNACCI S., DUPONT C., GRUET Y., HOGUIN R., IHUEL E., LEROY A., MARCHAND G., PAILLER Y., SPARFEL Y. & TRESSET A. 2007 – Le patrimoine archéologique de l'île Béniguet (Le Conquet, Finistère) – Bilan des recherches 2000-2007. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, n.s., 29, pp. 161-172.

ESCRIENNE (d') L.G., YÉSOU P., PASCAL M., BIRET F., BRIGAND L., RIDOUX V., VINCENT



Pierre Yésou

Le réalisateur Serge Lalou dans les décors de son film (Entre nous) en 2010.

- C. & HASSANI S. 2005 – Réserves, réseaux : l'exemple de Béniguet. *Faune Sauvage*, 278, pp. 66-69.
- GRÈS V. 2001 – *La coccidiose des lapins de garenne en France*. Thèse de Doctorat, Université Paris XII-Val de Marne, 127 p.
- GRÈS V., MARCHANDEAU S. & LANDAU I. 2002 – Description d'une nouvelle espèce d'*Eimeria* (Coccidia, Eimeriidea) chez le lapin *Oryctolagus cuniculus* en France. *Zoosystema* 24, pp. 203-207.
- KERGOURLAY A. 2013 – *Vers un atlas raisonné des sites archéologiques du Paléolithique au Moyen Âge en mer d'Iroise (Finistère)*. Mémoire de Master 2. Université de Rennes 1, 23 p.
- JAGOT Y. 1999 – *Le devenir de l'habitat précaire naturel*. Thèse, École d'Architecture de Nantes, 134 p.
- LETTY J., GAUTIER A., MONNEROT M., QUENEY G., BIHANNIC P., DIXNEUF S. & MARCHANDEAU S. 2007 – Les lapins de garenne de Béniguet : une singulière population insulaire. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, n.s., 29, pp. 185-203.
- LORVELEC, O., PASCAL, M. & LE QUILLIEC, P. (2009). Le piégeage, un outil précieux pour l'étude et la gestion des populations de petits mammifères. Partie 2. *Nuisible et Parasites Information* 60, pp. 23-25.
- MERCIER A., GRUET Y., YÉSOU P. & ARZEL H. 2020 – Archéologie de l'activité goémonnière sur l'île de Béniguet (Le Conquet, Finistère). *Penn ar Bed*, 238-239, pp. 109-125.
- MICHEL V. 2001 – *Épidémiologie de la leptospirose zoonose : étude comparée du rôle de différentes espèces de la faune sauvage et de leur environnement*. Thèse de Doctorat, Université Claude Bernard-Lyon I, 223 p.
- PASCAL M. 2007 – Les invasions biologiques de vertébrés et l'île de Béniguet : quinze années d'études pluridisciplinaires au service de la biologie de la conservation. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, n.s., 29, pp. 138-145.
- PASCAL M., BIORET F., YÉSOU P. & D'ESCRIENNE L.G. 1994 – L'inventaire des micro-mammifères de la réserve de faune de l'île de Béniguet (Finistère). *Gibier Faune Sauvage*, 11, pp. 65-81.
- PISANU B. 1999 – *Diversité, variabilité morphologique et rôle des Helminthes chez des Mammifères introduits en milieu insulaire*. Thèse de Doctorat en Biologie, Université Rennes I. 89 p.
- PISANU B. & NISSER J. 2016 – Mallophages (*Phthiraptera*, *Amblycera*) trouvés sur le cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis* sur l'île de Béniguet : *Eidmanniella pellucida*, espèce nouvelle pour la France. Pp. 12-13 in YÉSOU P. & BREGEON S. (coord.), *Réserve de Béniguet, rapport d'activités scientifiques et techniques pour l'année 2015*. ONCFS, Nantes et Quimper, 50 p.
- RIDOUX V., GUINET C., CARCAILLET C., †CRETON P. & LAFOND J.P. 1996 – Utilisation de l'espace par les mammifères marins dans l'archipel de Molène. *Penn ar Bed*, 157-158, pp. 50-59.
- ROGER Y. 1994 – *Élaboration d'un protocole d'observation des rythmes d'activité du phoque gris (Halichoerus gryphus) dans l'archipel de Molène*. Mémoire de D.E.S.S., Université de Paris XIII. 22 p.
- ROSINÉ (de) J., 1965 – L'île de Béniguet au large du Conquet va devenir un champ de tir. *Le Monde*, 12 mai 1965.
- SIMIER J., 1976 – *Les mémoires d'un paysan-goémonier des abers*. Ouvrage ronéotypé, chez l'auteur à Plouguerneau.
- STÉPHAN P., SUANEZ S. & FICHAUT B. 2020 – Dynamiques géomorphologiques passées et présentes des côtes de l'archipel de Molène. *Penn ar Bed*, 238-239, pp. 14-36.
- VINCENT C. 2001 – *Bases écologiques de la conservation du phoque gris Halichoerus grypus en Mer d'Iroise*. Thèse de Doctorat, U.B.O., 215 p., annexes.
- VINCENT C., D'ESCRIENNE L.G., HASSANI S. & RIDOUX V. 2007 – Béniguet, site stratégique pour l'étude du fonctionnement de la colonie de phoques gris de l'archipel de Molène. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, n.s., 29, pp. 146-160.
- VINCENT C., RIDOUX V., FEDAK M.A., MCCONNELL B.J., SPARLING C.E., LÉAUTÉ J.P., JOUM'A J. & SPITZ J. 2016 – Foraging behaviour and prey consumption by grey seals (*Halichoerus grypus*) – spatial and trophic overlaps with fisheries in a marine protected area. *ICES Journal of Marine Science*, 73, pp. 2653-2665.
- YÉSOU P. 1997 – Réserve de la Biosphère d'Iroise : une réunion de travail sur Béniguet. *Lettre de la Biosphère* (section française du MAB-UNESCO), 37, p. 11.
- YÉSOU P. 2011 – Les oiseaux de la réserve de Béniguet, archipel de Molène. *Natur Eussa*, 2, pp. 71-77.
- YÉSOU P. & D'ESCRIENNE L.G. 2007 – La réserve de chasse et de faune sauvage de l'île de Béniguet. *Bull. Soc. Sc. Nat. Ouest de la France*, n.s., 29, pp. 111-116.
- YÉSOU P., D'ESCRIENNE L.G. & NISSER J. 1993 – La réserve de faune de l'île de Béniguet (Finistère). *Bulletin mensuel de l'O.N.C.*, 180, pp. 28-39.
- YÉSOU P., NISSER J. & MARQUIS J. 1995 – Biologie de la reproduction de l'huître pie en Bretagne. *Bulletin mensuel de l'ONC*, 200, pp. 4-13.
- YÉSOU P., BERNARD F., MARQUIS J. & NISSER J. 2002 – Biologie de reproduction de la Sterne naine *Sterna albifrons* sur la façade atlantique française (île de Béniguet, Finistère). *Alauda*, 70, pp. 285-292.
- YÉSOU P., BERNARD F., MARQUIS J. & NISSER J. 2005 – Biologie de reproduction de la Sterne pierregarin *Sterna hirundo* sur l'île de Béniguet, Finistère. *Alauda*, 73, pp. 107-118.



Pierre Yésou

Lumière du soir à Béniguet, Molène se devine dans le lointain.

YÉSOU P., MAHÉO H., MOAL G. & LEFEUVRE C. 2015 – Le Grand Gravelot *Charadrius hiaticula*, nicheur emblématique de l'archipel de Molène, Finistère. *Ornithos*, 22, pp. 2-13.

YÉSOU P., BERNARD F., MARQUIS J., NISER J. & TRIPLET P. 2001 – Reproduction de l'Huîtrier pie *Haematopus ostralegus* sur l'île de Béniguet, Finistère. *Alauda*, 69, pp. 503-512.

YÉSOU P., LORVELEC O., BERNARD F., CLAISE M. & LE CRAS A. 2013 – L'éradication des rats sur de petites îles au profit de la biodiversité. *Faune Sauvage*, 301, pp. 18-21.

ZAPPI S. 1998 – Le premier parc national marin sera créé en mer d'Iroise. *Le Monde*, 2 mai 1998.

Remerciements

La création de la réserve de Béniguet doit tout à la volonté de Jean Servat, directeur de l'ONC, Jean-François Mahé, son conseiller, et Jean-Claude Gonand, directeur-adjoint. Parmi les directeurs successifs de l'ONC puis de l'ONCFS, Christian Mary et Jean-Pierre Poly ont porté un regard particulièrement bienveillant sur Béniguet. Dans la tourmente politico-administrative des années 2000, Dominique Aribert, déléguée inter-régionale de l'ONCFS, s'est considérablement exposée

pour le maintien d'un haut niveau d'engagement sur Béniguet et a œuvré en pionnière pour le classement de l'île en réserve naturelle. Surtout, il s'agit de souligner l'implication des agents de l'Office dans la vie de la réserve, chacun selon ses compétences. Nombreux s'y sont succédés depuis près de 30 ans, et tenter de les citer serait risquer d'en oublier : qu'ils soient très sincèrement remerciés au travers de leur encadrants les plus actifs, Louis-Gérard d'Escrienne et Fabrice Bernard (BMI), Yannick Jaouen (service départemental du Finistère). Merci également à Myriam Guéguen, qui m'a permis d'accéder aux archives de la réserve de Béniguet conservées au service départemental de l'OFB à Quimper, et à Jean-Pierre Clochon, historien du Conquet, qui m'a procuré photos et copies de documents et d'extraits de la presse régionale. Enfin, merci à tous les partenaires qui au fil des ans ont participé à la construction de la réserve de Béniguet.

Pierre Yésou, ornithologue, a été responsable du programme scientifique et de conservation de la réserve de Béniguet de 1991 à 2016. Il siège au conseil de gestion du parc naturel marin d'Iroise et au conseil scientifique de la réserve naturelle nationale d'Iroise.
